



COMMUNE DE VERLHAC-TESCOU

Pendant cette période si particulière de confinement dû à la pandémie de coronavirus, la mairie de Verlhac Tescou vous réaffirme son soutien et se tient à vos côtés.

Une cellule COVID 19 composée de personnes volontaires auprès du Maire s'est réunie en mairie lundi 23 mars. Il s'agit de :

| | | | |
|-------------------------|----------------|-----------------------|----------------|
| Mme Emtaz Sabine : | 06 78 05 75 08 | M. Aebi Jürg : | 06 07 08 41 27 |
| M. Ducos Jean-Jacques : | 06 07 06 00 56 | M. Régambert Michel : | 06 10 78 61 78 |
| M. Talabot Cédric : | 06 08 74 60 05 | | |

Ces personnes sont à votre disposition téléphonique, ainsi que les Adjointes de l'équipe municipale sortante: M. Arlandes Serge 06 73 29 46 24, M. Cabianca Angelo 05 63 30 47 83, M. Laurens Richard 06 78 46 77 08.

Les premières mesures prises sont :

1. La fermeture du secrétariat de la mairie au public
2. Permanence téléphonique à la Mairie : mardi et jeudi de 14h à 17h (05 63 30 42 01).
Les autres jours, laisser un message sur le répondeur au même numéro
ou par mail mairie-verlhac.tescou@info82.com .
3. La salle des fêtes et tous les espaces de jeux (boulodrome, terrain multi-jeux...) sont interdits et fermés jusqu'à nouvel ordre
4. Le recensement des personnes âgées et/ou susceptibles d'être vulnérables, afin d'avoir des contacts réguliers.
5. Des attestations de déplacement sont à votre disposition dans le hall de la Mairie.

. A noter : la déchetterie de Monclar de Quercy est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Approvisionnement :

Outre les initiatives de regroupement d'achat (déjà prises dans certains secteurs de la commune), l'épicerie du village se mobilise et propose de nouveaux services à domicile :

- Commandes par téléphone (05 63 30 34 43) les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 15h30 à 17h30, et livraison à domicile après 18h. Paiement à la livraison (chèques de préférence).

- Déplacement à la pharmacie de Monclar le jeudi après-midi pour y récupérer vos médicaments. Soit le médecin transmet votre ordonnance par mail directement à la pharmacie, soit vous la déposez à l'épicerie, avec votre carte Vitale.

Respectez la distance de 1 mètre et pas de contact manuel, svp.

- **Pour rappel, horaires adaptés d'ouverture de l'épicerie**

Mardi, vendredi et samedi : 8h30 - 12h00 / 15h30 - 17h30

Jeudi et dimanche: 8h30 - 12h00



Merci à tous d'être solidaires pour surmonter ensemble cette période très particulière.